

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

**UNION DES FEMMES DE FRANCE**

**SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MILITAIRE  
FAMILIALE ET SOCIALE**

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

*Fondatrice :*

M<sup>me</sup> KOECHLIN-SCHWARTZ

*Présidente générale :* M<sup>me</sup> Henri GALLI

**BULLETIN MENSUEL**



**SOMMAIRE**

<b>I<sup>re</sup> PARTIE</b>	<b>Pages.</b>	<b>II<sup>e</sup> PARTIE</b>	<b>Pages.</b>
<i>Actes officiels.</i>			
Comité central de la Croix-Rouge française . . . . .	2	Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : XX <sup>e</sup> Région . . . . .	18
Nomination d'un Délégué régional . . . . .	2	Choses vues : A la frontière russo-polonaise. — J. LEJARS . . . . .	23
Lettre du Haut-Commissaire de la République française dans les régions rhénanes . . . . .	3	Vers le prochain Congrès d'Education familiale. — B. K. . . . .	26
Conseil d'administration et Conseil de direction. . . . .	3	Chronique des Croix-Rouges. — Dr H.-M. Fay. . . . .	28
Commission <sup>s</sup> centrales. . . . .	4	Causerie médicale : les vertus thérapeutiques de l'ail et de l'oignon. — Dr Pierre Sée . . . . .	31
Amicale des Infirmières de l'U. F. F. . . . .	6		
Groupes d'arrondissements et Comités régionaux. . . . .	7		
Afrique du Nord . . . . .	13		
Régions libérées . . . . .	14		
Divers . . . . .	17		

**SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION & ADMINISTRATION**

102, boulevard Malesherbes, PARIS-17<sup>e</sup>. — Téléphone : Wagram 17-68.

40 P 82

## PREMIÈRE PARTIE

### ACTES OFFICIELS

#### Comité Central de la Croix-Rouge française.

La Croix-Rouge française a été très vivement sollicitée de donner son adhésion à l'Association internationale pour « la Protection de l'Enfance », qui vient de se former à Bruxelles à l'instigation de M. Carton de Wiart, et à laquelle ont adhéré trente-deux Etats et de nombreuses œuvres.

Nos trois sociétés ont décidé de souscrire collectivement (à la charge du Comité central de chacune d'elles) pour un groupement de 80 membres; l'accord s'est fait également sur le choix d'un délégué officiel de la Croix-Rouge française.

M. le professeur Variot a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter d'être ce délégué.

Mais nous avons pensé que ceux de nos comités qui, des premiers, se sont préoccupés de la protection de l'enfance, voudraient, eux aussi, adhérer à cette Association (soit collectivement, pour une somme annuelle de 50 francs, soit par l'entremise de membres généreux) et contribuer ainsi à renforcer le groupement français, en regard des autres nations qui font, de ce côté, un effort très important.

Nous tenons à leur disposition les statuts de cette nouvelle Association.

#### Nomination d'un Délégué régional.

Par lettre ministérielle du 12 novembre, M. le général Taufflieb vient d'être agréé par le ministère de la guerre comme « délégué régional » de l'U. F. F. pour l'Alsace.

Nous sommes heureux de saluer l'entrée dans notre Oeuvre de ce nouveau collaborateur qui, malgré ses très nombreuses occupations, a bien voulu accepter d'être des nôtres.

# MALADES & BLESSÉS

## Lits, Fauteuils, Voitures & Appareils Mécaniques

BRANCARDS EN TOUS GENRES POUR BLESSÉS

Voitures pour Mutilés - Fauteuil roulant à moteur

TRANSPORTS en AMBULANCES AUTOMOBILES

Jambes et Bras artificiels perfectionnés  
Tous Appareils et Chaussures orthopédiques

VOITURES DE LUXE POUR ENFANTS

**DUPONT**  
10, Rue Hautefeuille, PARIS (6<sup>e</sup>)

MAISON FONDÉE EN 1847

EXPOSITION LILLE 1920 : HORS CONCOURS

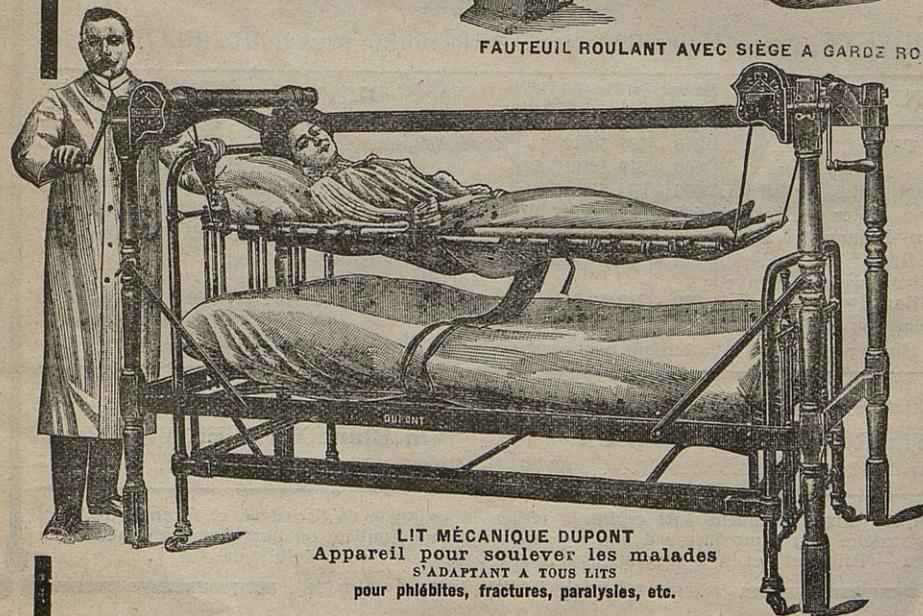
Fournisseur des Hôpitaux  
des Croix-Rouges Française et Américaine  
et du Service de Santé militaire

(Centres d'Appareillage de Paris, Lyon, Lille,  
Amiens, Nancy, etc.)

TÉLÉPHONE { Gobelins 18-67  
Gobelins 40-95

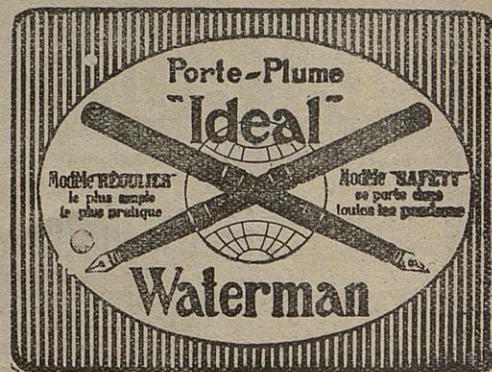
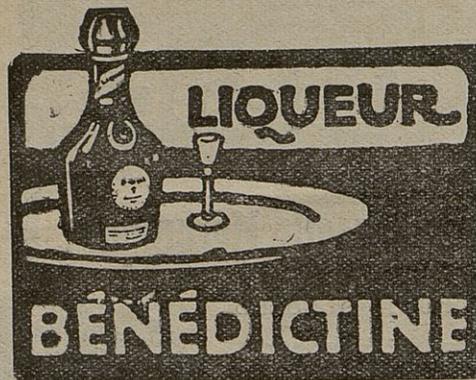


FAUTEUIL ROULANT AVEC SIÈGE A GARDE ROBE



LIT MÉCANIQUE DUPONT  
Appareil pour soulever les malades  
S'ADAPTANT A TOUS LITS  
pour phlébites, fractures, paralysies, etc.

Succursale à Lyon : 6, Place Bellecour



## ART ET DENTELLES

**BLOUSES** sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points. Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

**Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAILLES.**

FRANCO DE PORT  
ET DE  
LOGEMENT

## VINS DE BORDEAUX

DEUX  
ÉCHANTILLONS  
FRANCO

et des meilleures provenances

PURETÉ FORMELLEMENT GARANTIE SUR FACTURE

**M. BOUYET**, Propriétaire-Négociant, MARTILLAC, près BORDEAUX (Gironde)

VINS ROUGES	La barriq.	La 1/2 bar.	La 1/4 bar.	VINS BLANCS	La barriq.	La 1/2 bar.	La 1/4 bar.
	de 225 l.	de 110 l.	de 55 l.		de 225 l.	de 110 l.	de 55 l.
Vin de Table .....	370 »	197 50	110 »	Bordeaux, sec .....	475 »	2 0 »	136 25
id. Supérieur .....	400 »	212 50	117 50	id. demi-sec .....	500 »	262 50	142 50
Bordeaux, Côtes, Supérieur ..	450 »	237 50	130 »	id. Supérieur, moelleux ..	550 »	287 50	155 »
id. Côtes de Blaye ..	500 »	262 50	142 50	Graves, demi-sec .....	650 »	337 50	180 »
Chateau Puy-Blanquet, St Emilion.	600 »	312 50	167 50	id. Supérieur, moelleux ..	700 »	362 50	192 50
Ludon, Haut-Médoc .....	675 »	350 »	186 25	Chateau St-Augustin-la-Grave,			
Chateau St-Augustin-la-Grave,				Martillac, 1 <sup>res</sup> Graves, moel-			
Martillac, 1 <sup>res</sup> Graves .....	800 »	412 50	217 50	leux .....	940 »	482 50	252 50

Les vins, à partir de 640 fr. la barrique, sont soumis à la taxe de luxe de 15 0/0, excepté pour l'étranger.

## VINS EN CAISSES

**Vin Rouge MÉDOC VIEUX**

**Vin Blanc GRAVES VIEUX**

La caisse de 12 bouteilles ..... 67 80 | La caisse de 12 bouteilles ..... 63 »

Tous ces prix s'entendent *Fût compris* restant la propriété de l'acheteur, et *Franco de Port* gare destinataire pour la province, à domicile pour Paris; gare frontière ou port d'embarquement pour l'étranger. — Paiement net, sans escompte, par traite, mandat ou chèque, à 45 jours.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

× ×

Nous avons reçu du haut-commissaire de la République française dans les provinces du Rhin la lettre ci-dessous :

Coblence, le 18 novembre 1921.

Le Haut-Commissaire à M<sup>me</sup> Henri Galli, présidente générale de l'U. F. F.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 octobre dernier, et de vous faire connaître combien je suis particulièrement heureux du choix que la Société de la Croix-Rouge française, l'Union des Femmes de France, a fait en la personne de M<sup>me</sup> Daugan, comme déléguée permanente de la Société en Rhénanie. Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux.

Signé : TIRARD.

## Conseil Central d'Administration et Conseil de Direction.

4 novembre. — Sur la proposition de M<sup>me</sup> Galli, le Conseil ratifie la nomination de M<sup>me</sup> Kerr, comme présidente du Comité de Nantes, en remplacement de M<sup>me</sup> Poisson, démissionnaire.

Sur la proposition de M<sup>me</sup> Barbier-Hugo, il ratifie la nomination de M<sup>me</sup> Cornet, comme présidente du 14<sup>e</sup> arrondissement, en remplacement de M<sup>me</sup> Jovignot, démissionnaire.

Adhésion à l'Association internationale pour la Protection de l'Enfance, dont le siège est à Bruxelles.

Compte rendu de l'ouverture du Congrès d'hygiène sociale. M<sup>mes</sup> Barbier-Hugo et Brunet représentaient l'U. F. F.

Annnonce de l'ouverture des cours au siège social et dans les différents centres.

11 novembre. — Acceptation de M. le docteur Variot, de représenter la Croix-Rouge française comme délégué à l'Association internationale pour la Protection de l'Enfance.

Vote d'un don en matériel (linge, pansements, médicaments) à la Croix-Rouge arménienne, la colonie arménienne s'étant montrée très généreuse pour nos blessés à Salonique.

Etude d'un projet de préventorium à Bailleul (service des régions libérées).

Adhésion de l'U. F. F. au service social à l'hôpital (section des maternités; présidente, M<sup>me</sup> de Clermont).

Vote d'un crédit pour l'envoi de Noël à la pouponnière de Prague.

18 novembre. — Le conseil décide de souscrire pour le monument à élever à la mémoire du maréchal Gallieni (initiative prise par la Ligue maritime).

Adhésion à l'Œuvre générale de l'enfance.

Vote d'un crédit de 300 francs pour l'organisation d'une bibliothèque d'études destinée aux infirmières.

## Commissions Centrales.

### Personnel.

Désirant élargir l'action de notre service, nous avons repris les séances de la Commission du personnel, présidées, bien avant guerre, par M<sup>me</sup> Périssé, puis par M<sup>me</sup> Feuillet. L'extension que prend la Croix-Rouge, et, en particulier, l'U. F. F., nous impose le devoir impérieux de développer notre activité en général. Celle du personnel doit poursuivre deux buts bien précis : d'abord, retenir et soutenir nos collaboratrices, celles d'avant-guerre comme celles qui ont travaillé avec nous pendant la guerre et intéresser nos membres anciens non encore occupés; ensuite, développer avec la même énergie tous les moyens propres à nous amener de nouvelles bonnes volontés et de jeunes forces.

Nous avons déjà, depuis deux ans, apporté à nos anciennes infirmières un appui précieux, en leur donnant l'accès de l'Association mutuelle des infirmières, fondée par la S. B. M. et devenue la Mutuelle des infirmières de la Croix-Rouge française. Cette Association se développe bien, mais on nous permettra d'insister auprès de toutes nos lectrices pour les engager, une fois de plus, à nous prêter leur concours afin de l'étendre plus encore. Toutes les infirmières doivent s'inscrire à cette Association mutuelle, faite pour les vaincues passagères de la vie, mais à laquelle les plus favorisées s'intéresseront par esprit de solidarité.

Nous demanderons à nos membres qui ne sont pas infirmières de faire connaître cette Association mutuelle et de lui procurer des dons et des legs. Pour développer de plus en plus les idées de solidarité et d'altruisme, nous voudrions former, à côté de l'A. M. I., un petit groupe d'infirmières libres de tout travail régulier, qui soient toujours prêtes à donner des soins directs à nos infirmières professionnelles fatiguées ou malades.

Nous demandons à celles qui ont des loisirs, de s'inscrire, ne serait-ce que quinze jours par an, à une époque désignée par elles, pendant laquelle elles répondraient à toute demande de cet ordre. Cette réalisation d'aide fraternelle aura, nous en sommes certaines, une profonde portée au point de vue moral.

Après l'A. M. I., nous avons fondé l'« Amicale », qui a un but plus modeste, mais non moins utile. Elle nous aidera à maintenir le lien d'amitié contracté dans les équipes d'infirmières pendant la guerre et durant les études et les stages au dispensaire hôpital-école. L'Amicale donne un thé le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, de 3 heures à 6 heures. Des causeries seront faites sur des sujets se rapportant à notre action.

Nous insistons pour que toutes viennent à ces réunions, qui seront peut-être le point de départ du véritable « foyer » que nous rêvons de créer pour nos infirmières U. F. F.

La Commission du personnel a bien d'autres devoirs moins impérieux, moins directs, mais tout aussi nécessaires : il faut qu'elle se tienne au courant de ce mouvement vers la diffusion de l'hygiène propre à fortifier la santé publique, qu'elle s'associe à tous les congrès de cet ordre, qu'elle s'abonne et fasse des échanges avec tous les bulletins, revues, journaux de médecine qui travaillent et luttent pour répandre partout les préceptes de l'hygiène.

Voilà la raison et la nécessité d'une Commission du personnel, Commission que nous voulons vivante, dans laquelle tous les membres devront avoir une action propre et une activité aussi étendue qu'ils le désireront. Trois réunions ont eu lieu, qui nous encouragent à persévérer; il est nécessaire que, dans tous les groupements d'œuvres, dans toute la presse spécialisée surtout, ou connaît le nouveau travail d'après-guerre de l'U. F. F.; mais, pour cela, il faut parler, écrire et agir. C'est par ces moyens que nous attirerons l'attention du grand public et des pouvoirs publics sur notre développement et que nous acquerrons plus de membres, plus d'élèves, plus d'amis, plus de donateurs.

Cette Commission pourrait aussi, par le *Bulletin* de l'U. F. F., recevoir les suggestions de nos collaboratrices de province; le Comité central, ne peut pas travailler seul : sa force lui vient de toute la France. C'est donc un appel à tous, pour un échange d'idées, que nous faisons en écrivant ces quelques lignes.

Au Comité Central, et spécialement, pour les questions qui nous occupent, à la Commission du personnel revient le devoir de concentrer et d'étudier toutes les idées, tous les moyens d'action propres à grandir l'ensemble de notre Œuvre.

× ×

*La directrice du personnel a récemment adressé à nos anciennes infirmières la lettre ci-dessous :*

Nous venons solliciter l'aide de nos collaboratrices, ayant besoin de leur concours pour développer l'activité de notre personnel. Toutes doivent se regrouper pour maintenir nos cadres du temps de guerre. On ne peut être assuré de la paix définitive : ces cadres seraient nécessaires aussi en cas de désastre public.

Les considérations que nous venons d'exposer seraient suffisantes pour justifier l'appel que nous vous faisons; elles ne sont cependant qu'un des points de la question qui nous intéresse aujourd'hui.

Notre enseignement s'élargit, il doit s'adapter aux besoins de la belle croisade entreprise pour établir une hygiène générale publique, si nécessaire à la robusticité de la race.

Nous demandons à toutes nos anciennes infirmières, de parfaire leur connaissances techniques, de suivre les nouveaux cours, de faire les stages que l'Œuvre sociale de notre Bastion 42 vient d'établir. Nous

leur demandons aussi d'encourager notre nouvelle légion d'infirmières, de servir de soutien aux jeunes qui nous arrivent, enthousiastes et prêtes à imiter leurs devancières. Venez les aider à notre hôpital-école, où elles ont besoin d'être remplacées de 4 heures à 7 heures, devant suivre les cours théoriques à ce moment de la journée.

Venez vous inscrire pour un dimanche ou une nuit, de temps en temps, par roulement, afin d'aider notre personnel si attaché à nos œuvres et qui se dépense au delà de ses forces.

Nous aurons aussi d'autres propositions à vous faire, pour utiliser votre bonne volonté, soit comme assistantes d'hygiène scolaire, soit comme déléguées de cours, etc... Soutenons-nous mutuellement pour le plus grand bien de l'œuvre, que toutes les anciennes ont servi avec nous de tout leur cœur.

Nous comptons sur vous,

*La Directrice du personnel,*

A. BEAUREGARD.

### Amicale des Infirmières de l'U. F. F.

M<sup>me</sup> B. Le Bidan de Saint-Mars a inauguré les causeries demandées par tous les membres de l'« Amicale » au thé du 3<sup>e</sup> dimanche, avec une compréhension très élevée du rôle et des devoirs de l'infirmière Croix-Rouge.

Nous sommes certaines d'être agréables à celles qui n'ont point entendu cette causerie initiale en la publiant. Elle leur donnera, nous l'espérons, le désir de venir à ces réunions intimes où toutes pourront exprimer leurs remarques, leurs idées, leurs desiderata sur les questions touchant l'infirmière :

Mesdames,

Nous avons pensé que le petit groupe formé par l'Association amicale de nos anciennes infirmières était le terrain préparé et choisi pour recevoir la semence née de la guerre, semence qui veut germer, grandir et porter des fruits nombreux pour le bien de tous.

A toutes nos anciennes, à nos chères compagnes de guerre, à toutes celles qui ont vécu les jours inoubliables pendant lesquels la douceur, la pitié, l'amour et l'espoir se partageaient nos cœurs, nous adressons cet appel.

J'étais, je dois vous l'avouer, un peu embarrassée pour vous présenter d'une façon bien claire ce que nous voudrions faire de notre chère Union, quand le hasard d'une lecture mit sous mes yeux la formule heureuse que je cherchais et que je vous apporte aujourd'hui :

« De la nécessité de former des élites. » Une élite qu'est-ce donc, Mesdames ?

Une élite, c'est le petit troupeau choisi et toujours préféré; c'est le levain qui bouillonne et fermente, faisant lever toute la pâte qui doit devenir le pain de l'humanité affamée, c'est le sel qui garde et préserve toute chose de la dangereuse

corruption; une élite ressemble à ces substances mystérieuses et généreuses qui semblent porter en elles le principe caché d'une terrible puissance; elles se consomment sans s'épuiser, éclairent, réchauffent et modifient profondément non seulement qui les touche, mais qui les approche.

Une élite ne vaut, Mesdames, que par la valeur personnelle de ses membres. Une élite se forme, elle ne s'improvise pas. A nous, donc, de créer entre nous ce lien si puissant.

A cette tâche il faut d'abord, comme condition essentielle, une volonté tendue vers un but précis. Non pas des ambitions, qui sont changeantes; non pas des désirs, qui sont souvent vains, mais un acte réfléchi d'une volonté bien précise. Cette volonté, c'est l'âme de la formation morale de l'élite; quels sont les actes qui vont découler de cette résolution ?

Nous voudrions, Mesdames, que chacune de nous, selon son attrait, sa santé, ses loisirs, put, de temps en temps, consacrer quelques heures, quelques jours, ou quelques semaines à un travail d'études. En un mot, il faut acquérir, afin de pouvoir donner mieux et plus. Depuis quelques années, les méthodes de bienfaisance se sont modifiées; il nous faut suivre ce mouvement nécessaire : nous ne le ferons pas sans beaucoup de travail. Puériculture, lutte contre la tuberculose, assistance sociale sous toutes ses formes, sans parler des initiatives particulières souvent si intéressantes, quel vaste champ ouvert à notre activité! Combien de questions à connaître et à étudier pour augmenter notre valeur personnelle et apporter une aide plus efficace à tous ceux qui comptent sur nous!

Choisissez donc, après avoir réfléchi, le but de vos efforts; dans l'Union même vous trouverez le moyen de développer, comme je viens de vous le dire, une heureuse activité, et nous ferons tout pour faciliter votre tâche. Une bibliothèque nous serait bien utile, son organisation est décidée et va se réaliser dans un bref délai.

Notre ambition serait que ce petit groupe de travailleuses devienne le centre et le noyau de la maison qui bientôt, nous l'espérons, pourra devenir l'école des jeunes, la maison d'études et de repos des anciennes, pour toutes, le « foyer de la force et de la lumière ».

## Groupes d'Arrondissements et Comités Régionaux.

### GRUPE DU XIV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

Le groupe du 14<sup>e</sup> arrondissement a tenu son Assemblée générale le 27 octobre.

M<sup>me</sup> Jovignot, ayant demandé pour raisons de santé à être relevée de ses fonctions de présidente, M<sup>me</sup> Cornet, ancienne vice-présidente, a été élue pour la remplacer.

M<sup>me</sup> Barbier-Hugo, a exprimé, au nom du Conseil central et au nom du groupe, les profonds regrets causés par la détermination de M<sup>me</sup> Jovignot a cru devoir prendre, détermination que tout le monde déplore. Elle a ajouté l'expression de sa profonde gratitude envers la présidente sortante, pour les services qu'elle a rendus, et à la nouvelle présidente, pour la tâche qu'elle a bien voulu assumer.

3<sup>e</sup> RÉGION.

## Comité d'Orléans.

L'Assemblée générale du Comité d'Orléans a eu lieu le jeudi 24 novembre 1921, en la salle Hardouineau, mairie d'Orléans.

M<sup>me</sup> Barbier-Hugo, vice-présidente générale, déléguée spécialement du siège de Paris, M. Gallot, conseiller de préfecture, remplaçant M. le Préfet, assistent à la réunion.

En ouvrant la séance, M. E. Franck, maire d'Olivet, après avoir salué la nombreuse assistance, dit sa gratitude à M. le Ministre de la guerre de l'avoir investi des fonctions de délégué régional de la 5<sup>e</sup> région, sur la proposition de M. le Général commandant le 5<sup>e</sup> corps et de M. le Général directeur du Service de Santé. Il promet de se dévouer corps et âme à ses nouvelles fonctions et donne la parole à M<sup>me</sup> Barbier-Hugo.

M<sup>me</sup> la Vice-Présidente générale, après avoir énuméré le but élevé poursuivi par l'Union, dit le plaisir de se trouver au milieu du Comité d'action d'Orléans, qui a toute la sollicitude du siège de Paris. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour répandre le bien et soulager les maux.

M<sup>me</sup> Chrétien, vice-présidente du Comité d'Orléans, excusant M<sup>me</sup> Dufour, présidente, qui n'a pu assister à la réunion, a la parole pour énumérer les travaux accomplis pendant l'année :

Cours d'infirmières bien suivis, professés par MM. les docteurs Chevrey et Gaufray et M. le pharmacien Bergeri, dispensaire qui rend tant de services aux indigents et les deux écoles de plein air pour fillettes et garçonnetts qui sont des modèles du genre et qui font des prodiges.

Elle dit sa profonde reconnaissance à tous ceux qui se dévouent sans ménager leurs peines et compte sur la continuité pour le grand succès des œuvres entreprises.

Le trésorier donne ensuite lecture de son rapport. Par son exposé clair et précis, il démontre que les organisations créées par le Comité d'Orléans ne peuvent vivre sans être soutenues. Pour obtenir le résultat atteint, il a fallu entamer le trésor de réserve pour les épidémies et calamités publiques. Il est nécessaire de refaire un fonds de roulement par de nouvelles cotisations, des dons et subventions.

M. le Délégué régional fait ensuite la remise des diplômes et rubans de la médaille commémorative de la Grande Guerre à ceux qui ont appartenu à l'Union dans ses formations hospitalières.

Pour terminer, M. E. Franck dit son admiration pour tous ceux qui se dévouent. Pour suivre les indications des services administratifs de Paris, il y a lieu de se préparer à des formations importantes en cas de calamités publiques. Il compte sur les bonnes volontés de tous et recommande l'étude de la création de dispensaires pour les blessés de guerre.

En faisant l'apologie des écoles de plein air qu'il a pu admirer tout à son aise, il adresse ses félicitations à ceux qui ont si bien compris cette œuvre humanitaire des petits.

Il regrette l'absence momentanée de M<sup>me</sup> Dufour, présidente du Comité, qui incarne le type parfait de la femme de devoir; qui, quoique à la tête d'une nombreuse famille, est toujours prête à se dévouer lorsqu'il s'agit d'œuvres humanitaires et philanthropiques.

En donnant rendez-vous pour l'année prochaine, il fait un chaleureux appel à toutes les bonnes volontés, aux souscriptions et aux subventions.

6<sup>e</sup> RÉGION.

## Comité de Reims.

L'ouverture du dispensaire d'hygiène sociale (86, rue Bélin), a eu lieu le 19 novembre dernier, sous la présidence de M. le docteur Bouloumié, venu pour représenter le Conseil central de l'U. F. F., et en présence des personnalités suivantes : M. le Préfet de la Marne; M<sup>me</sup> Alfred Walbaum, présidente de l'U. F. F.; M<sup>me</sup> la princesse de Polignac, présidente de la S. B. M.; M. le docteur Williams, directeur de la Commission Rockfeller; M. Vicaut, inspecteur départemental de l'assistance publique; M<sup>me</sup> H.-L. Walbaum, présidente honoraire de l'U. F. F.; M. le Secrétaire de sous-préfecture, excusant M. le Sous-Préfet.

M<sup>me</sup> Walbaum présente les excuses de M. le Maire de Reims; de M. Parre, ancien président de la S. B. M.; de M<sup>me</sup> Jolivet, vice-présidente de l'U. F. F. (Comité rémois), et de M. Guiot, trésorier du Comité; elle remercie les autorités et les nombreuses personnes venues témoigner de leur intérêt à l'ouverture du dispensaire antituberculeux de l'U. F. F., à Reims. Cette inauguration est la consécration des efforts du Comité, qui y travaille depuis dix-huit mois à travers mille difficultés.

L'idée première en remonte au printemps 1914, époque à laquelle M<sup>me</sup> H.-L. Walbaum avait recueilli une importante somme, en offrant le terrain à l'U. F. F. De la construction entreprise avant la guerre, le bombardement ennemi n'avait fait qu'une ruine.

Le Comité rémois n'a reçu encore que la moitié environ des 60.000 fr. accordés pour les dommages de guerre.

Grâce au don de 12.500 francs fait par la section antituberculeuse de l'U. F. F., et à celui de 25.000 francs, gracieusement versés au dispensaire de l'U. F. F. de Reims sur le bénéfice des bals organisés par la marquise de Polignac pour les œuvres de Reims, le Comité rémois a entrepris les travaux du dispensaire, en attendant le complément des dommages de guerre et les subventions sollicitées.

La Commission Rockfeller est venue puissamment en aide à la création du dispensaire, en se chargeant des honoraires de son infirmière depuis dix-huit mois, car l'Œuvre d'hygiène sociale, à Reims, a commencé son activité dès novembre 1920, par le travail en commun de

l'infirmière de la S. B. M. et de l'infirmière de l'U. F. F., au dispensaire de la S. B. M. restauré. Les deux sociétés partageaient les frais d'entretien et les infirmières avaient chacune leur secteur de la ville.

La Commission Rockefeller a généreusement offert le matériel spécial pour les deux dispensaires.

Le dispensaire de l'U. F. F. étant ouvert, chacun reprendra son autonomie, mais les infirmières de la S. B. M. et de l'U. F. F. continueront leur travail en parfaite union. Les deux dispensaires restent reliés par l'OEuvre d'hygiène sociale pour la lutte antituberculeuse à Reims, qui leur fournit les secours de vestiaire, de l'alimentation et de contributions aux placements des enfants dans les cures d'air.

Le résultat des 110 enfants envoyés cet été chacun deux mois à la mer ou à la campagne a été excellent. La préfecture donne 2 francs par jour et le voyage.

Le dispensaire d'hygiène sociale de l'U. F. F. a commencé à fonctionner; deux consultations sont données chaque semaine par les soins du docteur Brissart et sous la direction expérimentée de M<sup>me</sup> Cholley, infirmière d'hygiène sociale, aidée, aux heures de consultation, de dames bénévoles.

L'OEuvre est complétée par des visites à domicile faites par M<sup>me</sup> Cholley, infirmière; ses efforts tendront de plus en plus à rechercher les enfants qui ont besoin d'être enlevés à un milieu contaminé.

Le but de l'OEuvre se résume ainsi : apporter quelque adoucissement aux malades tuberculeux et chercher à faire pénétrer dans les familles des conseils d'hygiène.

Le docteur Bouloumié et M. le Préfet de la Marne ont prononcé des paroles très intéressantes et encourageantes.

Le dispensaire a été visité avec le plus bienveillant intérêt par les nombreuses personnes présentes.

### 9<sup>e</sup> RÉGION.

#### Comité de Baugé.

En octobre dernier, a eu lieu l'Assemblée générale du Comité de Baugé, présidée par M<sup>me</sup> Sangnier, directrice adjointe de la propagande.

Depuis l'an dernier, le Comité a créé à la salle des fêtes de la mairie, mise à sa disposition le jeudi, une consultation de nourrissons, où des conseils sont donnés aux jeunes mères. De plus, il a été décidé d'organiser un vestiaire, destiné à subvenir aux besoins de la consultation de nourrissons et des enfants nécessiteux des écoles. Des réunions de travail auront lieu chaque mardi, au siège de la Société, de 2 heures à 4 heures.

Les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité : présidente, M<sup>me</sup> Georges; présidente d'honneur, M<sup>me</sup> Giraud, femme du sous-préfet, et M<sup>me</sup> Carbonnel, femme du maire.

Dans une allocution très applaudie, M<sup>me</sup> Sangnier a retracé tous les efforts du Comité pendant la guerre. Mais, après avoir soigné les pères,

il faut maintenant soigner les enfants. Les moyens de venir en aide à l'enfance sont nombreux et, parmi les œuvres utiles, il faut envisager l'extension de la consultation de nourrissons, qui répond aux exigences actuelles et qui n'entraîne ni dépense sérieuse, ni personnel nombreux.

Que faut-il, en effet? Un modeste local pour la consultation, un matériel restreint, quelques médicaments; un ou deux médecins sont nécessaires, avec la collaboration de quelques dames infirmières. Les consultations médicales, les conseils d'hygiène donnés aux mères, la surveillance régulière de la santé des enfants, permettent d'assurer l'assistance à un plus grand nombre d'entre eux.

Des applaudissements soulignent le discours de M<sup>me</sup> Sangnier et de bonnes résolutions sont prises par toutes les assistantes.

### 2<sup>e</sup> RÉGION.

#### Poste du Ban de Sapt.

Déléguée : M<sup>me</sup> Colnat. Comprend sept communes entièrement dévastées, dont quelques-unes ont été adoptées par nos comités de province. Distribution de médicaments et visites faites par les docteurs aux enfants malades.

#### Comité de Moyenmoutier.

Présidente : M<sup>lle</sup> Nicolle. Goutte de lait. Consultation de nourrissons et distributions de médicaments aux enfants anémiés des écoles.

#### Comité de Raon-l'Étape.

Présidente : M<sup>me</sup> Villemin. Goutte de lait. Consultation de nourrissons, en collaboration avec la C. R. B. 350 enfants y sont amenés. Cours ménager, suivi par une vingtaine de jeunes filles.

Ce poste et ces deux comités ont été créés par M<sup>me</sup> Sangnier.

#### Poste de Senones.

Directrice : M<sup>me</sup> Fragassi. Poste de secours et goutte de lait. Cinq vaches laitières alimentent les nécessiteux de Senones, le surplus du lait est vendu au prix de 0 fr. 70 le litre.

De même, six autres vaches, logées à la Haute-Neuveville-les-Raon, assurent à la goutte de lait de Moyenmoutier et de Raon-l'Étape tout le lait qui leur est nécessaire. De l'avis des médecins, plus de 40 enfants débiles ont été sauvés par l'alimentation avec ce lait pur.

L'achat de ces vaches a pu être fait grâce à la générosité de la Ligue américaine française, qui a fait à ce poste un don de 40.000 francs. Un taureau, né dans une de ces écuries, va être donné à la commune de Mesnil-les-Senones, pour l'amélioration des troupeaux de ce village dévasté.

**TERRITOIRE D'ALSACE.****Comité de Mulhouse.**

Le Comité de l'U. F. F., représentant à lui seul à Mulhouse la Croix-Rouge française, a tenu, mardi soir, son Assemblée générale. Le bureau était occupé par M<sup>me</sup> Léon Mieg, présidente; M<sup>me</sup> Max Dollfus, M<sup>me</sup> Zurcher, vice-présidentes; M<sup>me</sup> Lamey, directrice de l'enseignement; M. Steiner-Doll, trésorier; M. Salinda, secrétaire; M. le docteur Legrand, médecin-chef de la place de Mulhouse; M. le Sous-Préfet et M<sup>me</sup> Gasser; M. le colonel Mourier, commandant d'armes; M. Wolff, maire de Mulhouse, avaient pris place au premier rang de l'assistance.

Après que la présidente eût évoqué en termes heureux les buts d'une Association qui eut une mulhousienne pour fondatrice, M. Steiner-Doll fait connaître le bilan financier, où les effets d'une activité généreuse ont produit un déséquilibre inquiétant pour l'avenir :

A peine éelos, le Comité s'est mis, en effet, au travail bienfaisant. Déjà, 40 infirmières ont été instruites. Dans l'organisation des soins à domicile, de la lutte antituberculeuse, de l'hygiène scolaire, de l'allaitement des tout petits, le jeune Comité a déjà pris une part active tout en maintenant sa sollicitude aux malades et aux blessés de l'hôpital militaire. Le rapport de M<sup>me</sup> Lamey met nettement en évidence cette activité passée, à laquelle elle a pris personnellement une part si heureuse.

Mais une telle activité risque d'épuiser les forces de la jeune Association, si elle ne trouve un réconfort dans un recrutement plus intensif et dans un accroissement des recettes. L'idée de la Croix-Rouge, si populaire dans toutes les villes de l'intérieur, est loin d'avoir pris à Mulhouse toute l'extension qu'elle mérite.

Si la population comprenait mieux le double sens qui s'y attache, sans doute, se rallierait-elle vite à une œuvre qui réunit des buts de charité nationale et de bienfaisance sociale. Primitivement née pour la guerre, elle s'efforce de mettre un peu de bonté, surtout féminine, dans ce rude organisme de l'armée. Sa sollicitude présente va aux soldats d'aujourd'hui, tandis que sa prévoyance s'occupe de la guerre possible. Secondairement, la Croix-Rouge est devenue une grande force sociale par l'activité qu'elle s'est mise à déployer dans les diverses œuvres civiles : défense contre la tuberculose, contre la mortalité infantile, etc... Enfin, en transformant la femme en infirmière, elle a créé cette « sœur laïque », dont le passé est déjà si riche et dont l'avenir apparaît prodigieux.

M. le docteur Legrand a brièvement développé ce sujet. On ne saurait trop se rallier à ses conclusions. Il est vrai que le drapeau de la Croix-Rouge est le pavillon qui abrite le patriotisme de toutes les femmes. Par son activité personnelle, si elle le peut, tout au moins par son adhésion, la femme doit s'y rallier avec la même spontanéité que le citoyen met à défendre son pays par les armes. Ce sont là deux obligations de même espèce et qui sont corollaires l'une de l'autre.

Au cours de la discussion générale, l'Assemblée a décidé d'activer la propagande. Des bulletins d'adhésion (cotisation annuelle de 10 francs pour les membres titulaires, de 5 francs pour les membres adhérents) seront déposés à l'usage du public au bureau d'information, 7, avenue du Maréchal-Foch.

Afin d'accroître les ressources financières de la Société, on établit aussi les projets suivants : prochainement, s'organisera un grand bal dans les

salons de la Bourse. On sait tout le succès qu'ont dans tant de villes françaises les « bals de la Croix-Rouge ». Nul doute qu'ils ne s'acclimatent heureusement à Mulhouse. Un peu plus tard, pourra se donner une soirée au théâtre. Enfin, on projette pour la belle saison une grande démonstration populaire avec le concours de la garnison.

Et la séance fut levée avec l'espoir de voir la Croix-Rouge française occuper à Mulhouse une place digne de cette grande Association et de cette ville laborieuse et bienfaisante.

**TERRITOIRE DE LORRAINE.****Comité de Metz.**

L'Assemblée générale a eu lieu en juin, sous la présidence du maire.

L'Union était représentée par M. Mallet, délégué régional, et par M<sup>me</sup> Sangnier, directrice adjointe de la propagande.

Conférence sur la puériculture, par M. Tessier, directeur de l'A. P. de Strasbourg. Compte rendu de l'activité du Comité par M<sup>me</sup> Hass, vice-présidente, et rapport financier par le trésorier. Causerie par le docteur Maret sur l'utilité des cours de puériculture. Consultation de nourrissons, organisée pour 150 enfants. Projet d'une nouvelle consultation de nourrissons, d'accord avec la préfecture, à Montigny-Sablons, centre très peuplé.

Le Comité de Metz compte 300 membres.

**AFRIQUE DU NORD****ALGÉRIE.****Comité de Sétif.**

Le Comité, toujours très actif, continue ses envois de fonds à nos postes de secours de Neuville-Saint-Vaast et Arras.

Il assure la réfection, dans le cimetière de Sétif, des tombes de nos soldats, et s'applique à soulager les infortunes qui lui sont signalées.

**MAROC.****Comité de Casablanca.**

Voici la composition actuelle du Comité de direction et du Conseil d'administration :

*Comité de direction.* — Présidente, M<sup>me</sup> Laurent; vice-présidentes, M<sup>mes</sup> Gentil, Rabaud, Lestage, Bouvier; directrice de la propagande, M<sup>me</sup> Menod; directrice de l'ouvrage, M<sup>me</sup> Géo. Jourdan; directrice des finances, M<sup>me</sup> Alexandre; secrétaire, M<sup>me</sup> Vermeil; trésorier général, M. Mairesse,

officier principal d'administration; secrétaire général, M. Vermeil, inspecteur de l'enseignement primaire.

*Conseil d'administration.* — M<sup>mes</sup> Azémar, Magnier, Colliez, Darmet, Domerc, Dubouïs, Fournet, Gérard, Guedj, Guernier, Mairesse.

## RÉGIONS LIBÉRÉES

### Le Poste de Fresnoy-le-Grand (Aisne) en 1920.

De tous nos postes de secours, aucun n'a eu une activité plus intense et s'exerçant sur un champ plus varié que celui de Fresnoy-le-Grand (Aisne), dont la directrice est M<sup>lle</sup> Sabattier.

Nous reproduisons ici le journal mensuel de Fresnoy, au cours de l'année 1920, et nous quitterons ensuite momentanément notre poste, mais pour le retrouver plus tard, en 1921, toujours aussi ardent au travail et faisant honneur au drapeau de l'Union.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1920, distribution de jouets à 2.000 enfants et de vêtements aux indigents de Fresnoy. Dans le courant du mois, nous sommes allées à Serain et à Montigny pour faire une distribution dans les écoles de ces villages.

Le poste bat son plein comme l'attestent les chiffres suivant :

*A la goutte de lait :* 222 bébés présents; 200 consultations médicales ont été données et 4.620 personnes secourues; 194 jeunes ouvrières sont inscrites à l'ouvroir du jeudi; 740 objets ont été confectionnés par les veuves (assistance par le travail); 7.676 articles divers (comprenant des vêtements, tissus, chaussures, linge, literie, batterie de cuisine, articles de mobilier, boîtes de lait, biscuits et farines, etc.), ont été distribués aux femmes et aux enfants.

*Février 1920.* — Dans le courant du mois, nous avons visité toutes les familles de Seboncourt et nous leur avons donné du linge et des vêtements. Avec le concours de la C. R. B., nous avons organisé des goûters scolaires dans toutes les écoles du secteur, ainsi qu'une distribution d'huile de foie de morue et de fortifiants ordonnés par les docteurs aux enfants débiles. Les jeunes filles anémiques de Fresnoy viennent au poste le matin, de 8 heures à 11 heures, pour faire, elles aussi, leur cure d'huile de foie de morue.

6.440 personnes secourues en février. Le nombre des bébés présents à la goutte de lait a été de 190. Les journées d'ouvrières se montent à 318, avec un total de 489 objets confectionnés et de 5.502 articles distribués. Parmi ces articles, figurent 200 paquets d'aiguilles, 80 boîtes d'allumettes, 250 savons, 428 objets de batterie de cuisine, 653 litres de lait de vache, 639 mètres de tissus, 80 kilogrammes de laine, 60 matelas, 350 draps, 170 paires de chaussures, 1.153 vêtements divers, etc...

*Mars 1920.* — Dans le courant du mois, nous avons visité toutes les familles de Brancourt et nous leur avons distribué du linge et des vêtements.

*Avril 1920.* — Fête de la première communion. Nous avons prêté les costumes des premières communiantes et les brassards des premiers communiantes. — Dans le courant de l'année, nous prêtons souvent des voiles et des couronnes aux jeunes filles catholiques et protestantes qui désirent assister aux enterrements. — Une paire de chaussures a été offerte à tous les premiers communiantes par le curé de Fresnoy, et par l'U. F. F., qui s'en sont partagés les frais.

*Statistiques du mois d'avril.* — 4.131 personnes assistées, 230 présences à la goutte de lait, 150 consultations médicales, 670 journées d'ouvrières, 540 articles confectionnés, 2.689 articles distribués ou vendus à bas prix.

Le 24 mai, fête de la Journée des mères de famille. Les enfants de l'école maternelle ont chanté des chansons et ont mangé des gâteaux. Chaque mère a reçu une paire de bas.

Avec le concours de la C. R. B., nous transformons la goutte de lait en consultation de nourrissons, laquelle sera faite par deux docteurs, alternativement deux mois chacun. Le 4 mai, 118 nourrissons étaient déjà inscrits.

*Juin 1920.* — Ouverture d'un Foyer de la jeunesse. Les jeunes filles âgées d'au moins 13 ans y viennent le dimanche, de 16 heures à 18 heures. Les garçons y viennent le jeudi matin. *Ouverture d'un cours de cuisine* pour les jeunes filles de 13 à 18 ans. A midi, nos élèves cuisinières dégustent les plats qu'elles ont confectionnés elles-mêmes. Le jeudi, après l'ouvroir, *cours de pansements* et premiers soins à donner aux malades.

*Juillet 1920.* — A l'occasion de la Fête nationale, distribution de vêtements aux enfants des écoles. A Ramicourt, nous offrons aux veuves de guerre des vêtements et des ustensiles de cuisine. Ouverture d'une consultation de nourrissons à Montbrechain : 26 enfants présents le premier jour. *Ouverture d'un Foyer pour jeunes filles* à Prémont.

Nous offrons un drapeau à la jeunesse catholique de Seboncourt.

*Août 1920.* — Sur la demande du maire de Prémont, nous aidons à l'érection du monument commémoratif des morts pour la France en organisant une vente de charité qui a très bien réussi. Les infirmières assistaient à la bénédiction du drapeau de Seboncourt.

1.784 personnes secourues ce mois-ci, 211 présences à la consultation de nourrissons, 180 consultations médicales, 614 journées d'ouvrières, 1.981 objets distribués.

*Septembre 1920.* — Sur la demande du président des Vétérans de Brancourt, nous organisons dans ce village une vente de charité pour l'érection du monument commémoratif. Nous installons une bibliothèque.

que au Fresnoy et nous en organisons une autre, ambulante, pour les villages du secteur.

Parmi les articles distribués ce mois-ci, figurent : 330 litres de lait, 230 bons de viande, 633 tablettes de chocolat, 50 boîtes de lait concentré, 40 boîtes de conserves, 30 layettes, etc.

*Octobre 1920.* — A la rentrée des classes, nous distribuons aux enfants indigents des vêtements et des chaussures. A l'ouvrage, nous enseignons à chaque petite fille à se confectionner un tablier en satinette noire pour aller à l'école, ce qui les enchante.

Ouverture d'une nouvelle consultation de nourrissons à Prémont. Les docteurs Huart et Hutin viennent alternativement, à la consultation, qui a lieu deux fois par mois. 26 enfants présents le jour de l'ouverture.

*Novembre 1920.* — Nous déposons une gerbe de fleurs sur chaque tombe de soldat. Nous distribuons aux habitants de Croix-Fonsomme des vêtements. A Montbrehain, *ouverture d'un ouvrage pour fillettes* de 8 à 15 ans. Chaque enfant reçoit un sac numéroté dans lequel elle enferme son ouvrage et elle le dépose à la sortie dans un casier également numéroté. Le jour de l'ouverture, 24 fillettes étaient présentes à cet ouvrage. Le maire de Montbrehain a mis à notre disposition une baraque que nous avons aménagée de manière à ce qu'elle puisse servir à la consultation de nourrissons, à l'ouvrage et aux distributions gratuites.

Le mois de novembre a été actif, comme le prouvent les statistiques suivantes : 2.800 personnes assistées, 337 présences aux consultations de nourrissons, 100 consultations médicales, 914 présences aux 3 ouvrages, 756 objets confectionnés, 4.028 articles distribués.

*Décembre 1920.* — Sur la demande du maire de Prémont, nous organisons une société de gymnastique et de préparation militaire pour 50 jeunes gens. Un drapeau en soie avec broderie or, confectionné par nous, est remis à Fresnoy, le 26 décembre. Le lendemain de Noël, grande fête : 60 jeunes filles du Foyer de la jeunesse jouent d'abord une féerie, puis un drame intitulé « Le cœur de Jeanne d'Arc ». Les enfants de l'école maternelle récitent des poésies. Nous distribuons des livrets de Caisse d'épargne de 10 francs aux orphelins de guerre. A la sortie, les 500 enfants de Fresnoy passent dans une salle, où un gigantesque père Noël, chargé de paquets, leur distribue vêtements et jouets.

Pour clôturer le journal de Fresnoy, voici un résumé de la belle activité du poste en 1920 : 44.369 articles divers ont été distribués. Approximativement : 39.000 personnes ont été secourues, 1.980 pansements ont été faits, 2.566 présences de nourrissons aux trois consultations, 7.987 présences de jeunes ouvrières aux ouvrages avec un total de 7.639 articles confectionnés (assistance par le travail).

## DIVERS

### Dons à des Bibliothèques militaires.

Le secrétariat général a reçu de M. le Général directeur de l'infanterie une demande de livres, jeux, etc..., pour les écoles militaires et pour le Foyer du Soldat du Prytanée de La Flèche.

Les écoles militaires sont :

1° *Ecole militaire enfantine Hériot*, à La Boissière (Seine-et-Oise) : enseignement primaire élémentaire, 300 orphelins de 5 à 13 ans.

2° *Ecoles militaires préparatoires* (en moyenne 400 élèves par école) :

Rambouillet et Les Andelys : élèves de 13 à 16 ans, recevant l'enseignement primaire supérieur;

Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) : élèves de 13 à 16 ans, dont certains suivent les cours de topographie;

Montreuil-sur-Mer : élèves de 16 à 18 ans, suivant un cours d'électricité;

Billom (Puy-de-Dôme) : élèves de 16 à 18 ans, suivant un cours de mécanique;

Autun : élèves de 13 à 18 ans, recevant l'enseignement secondaire ou primaire supérieur.

3° *Prytanée militaire de La Flèche* (600 élèves de 10 à 21 ans, recevant l'enseignement secondaire et dont 200 environ font partie des classes préparatoires aux grandes écoles).

En outre, au Prytanée militaire de La Flèche, un Foyer du Soldat est en voie de formation. Il sera ouvert aux professeurs, aux officiers, aux anciens élèves, aux élèves des classes préparatoires aux grandes écoles du gouvernement.

Nous serions obligés à ceux de nos membres qui pourraient disposer de jeux, livres, publications en bon état, de nous les faire parvenir au Siège Central, les dons aux bibliothèques militaires étant un des buts prévus par les règlements de notre OEuvre.

## NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort du docteur Bourgogne, médecin-chef de l'hôpital civil de Cherbourg, mari de la dévouée vice-présidente du Comité, à laquelle nous exprimons nos bien sincères condoléances.



## DEUXIÈME PARTIE

### HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE <sup>(1)</sup>

#### XX<sup>e</sup> RÉGION.

Lors de la déclaration de guerre, la 20<sup>e</sup> région comprenait onze comités. Huit hôpitaux étaient prévus et devaient commencer à fonctionner dès le début des hostilités.

A cette époque, la délégation de l'U. F. F. était dirigée par M. Lespine, avocat à la Cour. Il s'adjoignit comme secrétaire, dès le début de la mobilisation, un de ses jeunes confrères, M. Didierjean.

Le 21 décembre 1915, M. Lespine, appelé par ses devoirs militaires, dut, à son grand regret, abandonner la direction de la délégation régionale, et fut remplacé à ce poste par M. Paul Hardy, substitut de M. le Procureur général à la Cour de Nancy, qui assura les services de la délégation jusqu'à sa nomination comme avocat général à la Cour de Bourges, et ce, après l'armistice. Il fut alors remplacé par M. Georges Boulay, avocat à la Cour de Nancy, dont les services rendus pendant la guerre à l'hôpital auxiliaire 107 avaient été particulièrement appréciés par le Siège Central de l'U. F. F.

#### COMITÉ DE NANCY.

Le Comité de Nancy était présidé, avant la guerre, par M<sup>me</sup> Benckard, mais celle-ci, préférant diriger l'hôpital auxiliaire 101, offrit au Siège Central de l'U. F. F. sa démission, qui fut acceptée à regret; elle fut alors

(1) Déjà publiés : gouvernement militaire de Paris, numéros de mai et juillet 1920; — groupes de Paris, numéro de janvier 1921; — 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> régions, numéro de septembre 1920; — 2<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régions, numéro de mars 1920; — 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> régions, numéro de novembre 1920; — 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régions, numéro de février 1921; — 10<sup>e</sup> région, numéro de mars 1921; — 12<sup>e</sup> région, numéro d'avril 1921; — 13<sup>e</sup> région, numéro de mai 1921; — 14<sup>e</sup> région, numéro de juin 1921; — 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> régions, numéro de juillet 1921; — 17<sup>e</sup> région, numéro de septembre 1921; — 18<sup>e</sup> région, numéro d'octobre 1921; — 21<sup>e</sup> région, numéro de novembre 1921; — 19<sup>e</sup> région, numéro de décembre 1921.

remplacée dans ce rôle délicat par M<sup>me</sup> George, femme du premier président à la Cour d'appel de Nancy, qui sut s'entourer d'auxiliaires particulièrement compétents, tels que M. le président Reiter, qui reçut le titre de secrétaire général, et qui sut diriger d'une façon vraiment remarquable, et à la grande satisfaction du Service de Santé, les nombreux hôpitaux dépendant du Comité.

Deux hôpitaux avaient été prévus par celui-ci pendant la période de paix, savoir : 1<sup>o</sup> l'hôpital 101, organisé dans le lycée Henri-Poincaré, qui devait comprendre 300 lits, et dont la direction générale fut immédiatement confiée à M<sup>me</sup> Benckard; 2<sup>o</sup> l'hôpital 108, organisé dans le pensionnat de Santifontaine et qui devait comprendre 250 lits.

Mais, dès le début des hostilités, les environs immédiats de Nancy furent le théâtre de violents combats, et, dès le 15 août 1914, les blessés affluèrent. Sur les conseils de M. le médecin-inspecteur Sieur, l'hôpital 101 fut porté à 400 lits. Cet hôpital fut dirigé avec une grande compétence par M<sup>me</sup> Benckard, aidée de médecins et d'infirmières de mérite; malgré la proximité de l'ennemi, cet hôpital fonctionna d'une façon particulièrement remarquable pendant cette période si angoissante et si pénible.

Il est de notre devoir de rendre ici un hommage ému au médecin-chef de cet hôpital : M. le professeur Rohmer qui, pendant toute la guerre, dirigea avec une rare compétence le service chirurgical, et qui est mort prématurément, au début de 1921, des suites des fatigues et des grandes douleurs qu'il avait subies pendant la guerre.

L'hôpital 101 fut fermé au mois de février 1917, après avoir eu un nombre de journées d'hospitalisation s'élevant à 60.504. L'autorité militaire, en effet, après avoir constaté que les bâtiments où était installé cet hôpital se trouvaient dans la zone de tir d'une pièce à longue portée bombardant Nancy, se vit — on conçoit avec quel regret — obligée d'ordonner la fermeture de cet hôpital.

L'hôpital 108 se composait du pensionnat Santifontaine, comptant 100 lits, auxquels vinrent immédiatement s'adjoindre deux annexes : le pensionnat des aveugles, comprenant également 100 lits, et la pension Weil-Aron, comprenant 50 lits.

Sous l'excellente direction de M<sup>me</sup> Stoffel, vice-présidente, cet hôpital fonctionna dès les premiers jours d'août 1914, et fut placé en réserve en mars 1916, pour être rouvert en septembre 1917; placé de nouveau en réserve au mois de décembre 1917, il fut fermé définitivement en avril 1919, après avoir réalisé un nombre de 53.874 journées d'hospitalisation.

M. Lespine, délégué régional de l'U. F. F., appréciant d'une façon très exacte le rôle que devait jouer Nancy pendant la guerre comme centre hospitalier, s'était rendu compte, dès les premiers jours de la mobilisation, que les deux hôpitaux 101 et 108, comprenant à eux deux 500 lits, ne seraient pas suffisants pour abriter les nombreux blessés et malades que devaient entraîner les violents combats engagés dans toute la région de l'Est. Aussi, dans les premiers jours d'août, il organisa avec une rapidité remarquable plusieurs grands hôpitaux :

1° L'hôpital 107 fut installé dans les locaux de l'école normale de garçons. La direction en fut immédiatement confiée à M. le médecin inspecteur Schneider, du cadre de réserve, qui, malgré une santé chancelante, se mit en devoir de faire de cette formation auxiliaire un hôpital ne le cédant en rien aux hôpitaux militaires.

Avec la grande autorité qui s'attachait à son nom et à ses qualités connues depuis longtemps dans la 20<sup>e</sup> région, M. le médecin inspecteur Schneider sut s'adjoindre comme infirmières et comme secrétaires un personnel d'élite.

Nous citerons ici sa femme, M<sup>me</sup> Schneider, qui dirigea avec un dévouement parfait les services de la lingerie et de l'alimentation; M<sup>me</sup> Chardayre, directrice adjointe au Siège Central, à Paris, et qui vint à Nancy en qualité d'infirmière-chef, suivie d'infirmières des plus compétentes et dévouées; M<sup>e</sup> Boulay, avocat à la Cour d'appel de Nancy, aujourd'hui délégué régional de l'U. F. F. pour la 20<sup>e</sup> région, qui sut organiser avec sa grande compétence les services administratifs.

Ouvert dès le 15 août 1914, cet hôpital fonctionna pendant toute la durée des hostilités jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1919. Désigné comme hôpital de place, l'hôpital 107 fut surtout un hôpital de malades et de blessés légers. Il hospitalisa les permissionnaires, les convalescents, les hommes en instance de réforme ou en observation, envoyés par le Service de Santé de la place de Nancy, et, pendant la grosse épidémie de typhoïde, il organisa un service spécial de typhoïdiques. Désigné ensuite comme hôpital de musulmans et de coloniaux, puis, enfin, comme hôpital d'ouvriers mobilisés dans les nombreuses usines de la région, l'hôpital 107, qui comptait 320 lits, a réalisé le total de 213.372 journées d'hospitalisation.

L'hôpital 109 comprenait : le lycée Jeanne-d'Arc (187 lits, et deux annexes), l'École forestière (100 lits) et la pension Maury (75 lits). Organisé en hâte dès le début des hostilités, l'hôpital 109 et ses deux annexes furent placés en réserve en septembre 1914 et fermé définitivement en janvier 1919. Les journées d'hospitalisation réalisées par cette formation furent de 7.031.

L'hôpital 109 était dirigé par M<sup>me</sup> Ravaire, directrice du lycée Jeanne-d'Arc, et son annexe, la pension Maury, par M<sup>me</sup> Maury, directrice de la pension Sainte-Rose.

L'hôpital 110, établi dans les bâtiments de la maison mère des Sœurs de la Doctrine chrétienne, sous la haute direction de la Sœur supérieure, Sœur Louis Fourcard, et qui comptait 108 lits, fut ouvert dans les premiers jours d'août 1914, pour être mis en réserve à la date du 1<sup>er</sup> mai 1916 jusqu'en janvier 1919; époque à laquelle il fut définitivement fermé. M. le docteur Hippolyte en assumait pendant toute la guerre la direction comme médecin-chef.

L'hôpital 111, organisé dans les bâtiments de l'école normale de jeunes filles et sous la direction de M<sup>me</sup> Evrard, fut également prêt à fonctionner dès le début des hostilités, jusqu'au mois d'avril 1919. Il fut

surtout un hôpital chirurgical en raison de la compétence tout à fait spéciale de son médecin-chef, M. le docteur Senlecq, et réalisa 122.785 journées d'hospitalisation.

Tous ces hôpitaux furent souvent, au cours de la guerre, l'objet de nombreuses inspections et nous pouvons dire que, toujours, les médecins inspecteurs qui en étaient chargés furent extrêmement satisfaits de leur tenue et des soins qui y étaient donnés aux malades et blessés.

Au cours de la guerre, le Comité a encore organisé dans des locaux qui ont été mis à sa disposition par l'autorité militaire une cantine de gare, de concert avec la Société de secours aux blessés.

Cette cantine, dirigée par des personnalités prises dans le Comité des deux sociétés, a rendu les plus grands services. Des milliers de permissionnaires en ont été les clients fidèles et satisfaits. Des infirmières, appartenant aux deux sociétés, s'étaient partagé la tâche, souvent très lourde, de tenir les différents rayons de la cantine et de servir les militaires qui la fréquentaient, avec un dévouement, une patience et une bonne grâce souriante, qui ont été unanimement appréciés.

Sous les bombardements nombreux qui ont atteint la gare de Nancy, la cantine de gare n'a jamais cessé de fonctionner et nos infirmières ont conservé sous les obus le courage calme et tranquille dont elles n'ont pas cessé de témoigner au cours de la Grande Guerre à tous les postes qui leur étaient confiés.

#### COMITÉ DE BAR-SUR-SEINE.

L'hôpital 106, de Bar-sur-Seine, prévu avant la guerre et qui comprenait 40 lits, fonctionna dès les premiers jours de la guerre; il fut fermé le 7 octobre 1916, sur la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui réclamait les locaux de l'école primaire supérieure de garçons dans lequel il était installé.

Le nombre de journées d'hospitalisation réalisé par cet hôpital se monte à 19.608.

Le matériel provenant de la liquidation de l'hôpital, tel que linge, literie, batterie de cuisine, fut distribué par le Comité aux nombreux réfugiés qui se trouvaient dans cette région.

Ajoutons que ce Comité s'occupa activement des réformés tuberculeux.

#### COMITÉ DE LIVERDUN.

A Liverdun, sous la direction de M<sup>mes</sup> Jacob et Corbin, le Comité fonda un poste de secours qui, bien que non reconnu par le Service de Santé militaire, rendit, durant les hostilités, les plus grands services.

**COMITÉ DE LUNÉVILLE.**

A Lunéville, un hôpital de 200 lits, installé au collège de garçons, avait été prévu dès le temps de paix par le Comité de cette ville. Il fonctionna dès le début des hostilités, sous la direction de M<sup>me</sup> Bichat.

Le 22 août 1914, Lunéville fut occupé par les troupes ennemies, et l'hôpital 102 fut réquisitionné par l'autorité allemande.

Pendant trois semaines, l'ennemi occupa la ville et, malgré les bombardements violents que subissait souvent cette malheureuse cité, l'hôpital 102 continua à fonctionner avec tout son personnel qui, très courageusement, était resté à son poste.

Cette formation fut définitivement fermée en mai 1919. Elle réalisa 150.443 journées d'hospitalisation.

Le Comité de Lunéville a fondé, en décembre 1918, une cantine de gare, dont le fonctionnement donna pleine satisfaction.

**COMITÉ DE MIRECOURT.**

Sous la direction de M<sup>me</sup> Frébillot, présidente du Comité de Mirecourt, l'hôpital 103, comprenant 100 lits, et prévu avant la guerre, fonctionna dès les premiers jours de la mobilisation.

En raison du grand nombre de malades et de convalescents qui y étaient envoyés, cette formation organisa une petite annexe de 20 lits, à Rouvres-en-Xaintois.

L'hôpital 103 fut principalement un hôpital de contagieux jusqu'en décembre 1917, époque à laquelle il fut transformé en hôpital chirurgical.

Fermé au mois d'avril 1919, il réalisa 110.232 journées d'hospitalisation.

**COMITÉ DE ROSIÈRES-AUX-SALINES.**

Un hôpital de 60 lits était prévu dès avant la guerre par le Comité de Rosières-aux-Salines, et fut installé dans un pavillon de l'hospice Sainte-Odile.

Cet hôpital, dirigé par M. Chanier, économe de l'hospice Sainte-Odile, fonctionna pendant toute la durée des hostilités jusqu'en janvier 1919 et réalisa 43.219 journées d'hospitalisation.

**COMITÉ DE SAINT-MAX.**

Sous l'excellente direction de M<sup>me</sup> Danner, l'hôpital 105, organisé dans la maison de retraite du Bas-Château, et qui comptait 40 lits, fonctionna depuis le début des hostilités jusqu'en 1915.

Mis en réserve à cette époque, il ne fut définitivement fermé qu'en juin 1918, après avoir réalisé 4.846 journées d'hospitalisation.

**COMITÉ DE TOUL.**

Un hôpital de 50 lits était prévu à Toul. Il commença à fonctionner au début des hostilités. En avril 1915, le nombre des lits fut porté à 75. Au mois de mai de la même année, il fut fermé, par ordre supérieur.

Le Comité employa alors son activité à la création d'un Cercle du Soldat, qui fonctionna du mois de juin 1916 jusqu'à la fin des hostilités.

**CHOSSES VUES****A la Frontière russo-polonaise.**

*M<sup>me</sup> J. Lejars, vice-présidente de l'U. F. F., a rapporté d'une mission qu'elle vient de remplir sur les confins russo-polonais, les impressions qu'elle a notées dans un article paru dans le Journal des Débats du 29 novembre dernier, et dont nous croyons devoir placer les passages essentiels sous les yeux de nos lectrices.*

On évalue à 1.200.000 le nombre des Polonais de l'Est qui, en 1915, furent refoulés sur le territoire russe par les armées du tsar en retraite et qui, suivant une tradition bien connue, s'efforçaient de faire le vide, de créer le désert devant l'invasion allemande. Qui donc écrira jamais la lugubre odyssée de ces réfugiés? Combien sont morts? On ne le sait pas davantage; mais la proportion des enfants tout jeunes parmi ceux qui reviennent montre que la race n'a point dégénéré dans la misère du long exil et que les « acquêts » humains doivent compenser les pertes.

Ce sont ces réfugiés de 1915 à qui le rapatriement a été enfin concédé par le traité de Riga. Ajoutez-y les otages, les prisonniers civils emmenés en Russie au cours de l'offensive bolcheviste, les prisonniers de guerre, et vous aurez une idée du nombre considérable de sujets qui sont appelés à franchir la nouvelle frontière polonaise.

Le rapatriement a commencé fin mars 1921; il a été très lent d'abord par la mauvaise volonté des autorités bolchéviques. Au milieu de juin, il s'est accru brusquement et, à la fin de juin, 23.000 réfugiés se présentaient à la station de Baranowitchi, non sans entraîner quelque désarroi momentané.

On a créé, en effet, deux stations de quarantaine, deux centres d'évacuation : Baranowitchi, Rowno, qui sont des nœuds de chemins de fer sur cette frontière de 1.000 kilomètres qui sépare la nouvelle Pologne de la Russie, et, par où peuvent « rentrer » les réfugiés.

.....

Baranowitchi est le plus important : il y passe 10.000 réfugiés par semaine; il en passe 5.000 à 6.000 par Rowno.

J'ai eu l'occasion, en octobre dernier, de visiter le centre de Rowno avec M. le docteur Chodsko, ministre de la santé publique en Pologne, qui m'avait fait l'honneur de m'associer à une de ses inspections, M. Stolczman, commissaire extraordinaire pour la lutte contre les maladies épidémiques, M. le médecin principal Gauthier; je voudrais dire simplement ce que j'ai vu :

A Rowno, un tiers des réfugiés arrive par le chemin de fer, les deux tiers, par la voie de terre, presque toujours avec des charrettes. A la frontière, à 60 kilomètres de Rowno, tous les rapatriés doivent être débarqués, ils sont repris par des trains polonais; un d'eux est un train sanitaire de la Croix-Rouge. Il y a des stations de ravitaillement à la frontière et un hôpital pour arrêter les grands malades.

Arrivés à Rowno, par train ou par route, tous les réfugiés sont groupés sous un immense hangar, puis ils passent au service de la désinsectisation-douche qui fonctionne de la façon suivante : *tonte* des cheveux à la tondeuse mécanique pour les hommes, les enfants, les femmes qui ont des poux; les cheveux sont immédiatement incinérés dans un four spécial; *déshabillage* : les effets sont remis contre un numéro de désinfection, les valeurs sont enfermées dans un sac spécial; *douche* : pendant ce temps, les effets sont désinfectés dans des fours à air chaud ou dans des étuves à vapeur; *examen médical et vaccination* : injection de vaccin antivariolique et d'un vaccin mixte polyvalent contre les infections typhiques (*tab*) et d'un autre contre le choléra; *rhabillage* dans une nouvelle salle avec des effets désinfectés, complétés par des sous-vêtements neufs, en coton l'été, en laine l'hiver, fournis par la commission épidémique de la Société des nations.

.....

Une fois tondus, déshabillés, douchés, examinés, vaccinés, rhabillés, les réfugiés sont conduits dans les locaux où ils passeront cinq jours de première quarantaine, un immense bâtiment de pierre, une ancienne caserne, des tentes pour ceux qui arrivent par voiture. L'installation est assez rudimentaire : dans la caserne, deux étages de planches un peu obliques et superposés, servent au coucher; mais l'aération est bonne, et le chauffage, prévu pour l'hiver. L'alimentation, abondante, est distribuée deux fois par jour; elle ne comporte, du reste, que des légumes et des viandes de conserve, pas de viande fraîche. La Croix-Blanche et la Croix-Rouge polonaise donnent du thé; l'OEuvre Hoover s'occupe d'une façon particulièrement active des enfants en bas âge, et leur répartit le lait et les soupes.

On s'est même préoccupé de distraire les réfugiés en quarantaine et le

bureau de propagande polonaise a installé un foot-ball, des jeux et même une bibliothèque.

.....

En parcourant les salles du dépôt, je suis frappée de la tournure distinguée de deux jeunes filles en haillons : « Regardez donc, dis-je à ceux qui m'accompagnaient, voilà certainement deux jeunes filles du monde » : une vieille dame était derrière moi et m'entend; elle me répond en français très pur, comme savent le parler les Polonais : « Ce sont mes petites-filles; nous avons une grande situation, tout le monde est mort chez nous, nous avons tout perdu, je reste seule avec elles. »

Pendant leur séjour, les réfugiés qui se sentent malades sont conduits chaque matin à la visite médicale. Au cinquième jour, ils reçoivent une deuxième injection polyvalente et une fiche médicale leur est remise, qui les suivra à l'intérieur, où ils restent pendant vingt jours au moins sous la surveillance médicale.

Ceux qui sont reconnus malades à l'arrivée, ceux qui le deviennent au cours des cinq jours de quarantaine initiale, sont hospitalisés. L'hôpital annexé à la station est de 200 lits, bien installé, grâce au matériel fourni par la commission épidémique de la Société des nations. En cas de nécessité on pourra lui adjoindre l'hôpital militaire de Rowno qui contient 300 lits. L'isolement des diverses maladies infectieuses est bien organisé. L'alimentation est bonne, et il y a lieu de signaler les fournitures de farine blanche, de lait, de conserves, dues à la Société des nations.

.....

On estime à 220.000 le nombre de rapatriés à l'heure présente, sans compter 45.000 prisonniers de guerre. Si l'on se reporte aux chiffres que nous énoncions au début de cet article, le chiffre des rapatriements à prévoir encore avoisine le million; si l'on tient compte de la réduction des évacuations hebdomadaires qui se produira pendant les mois d'hiver, il y en a pour une année encore.

Il faut que les deux centres qui protègent l'Europe centrale et occidentale fonctionnent jusque-là, et j'ajouterai qu'ils se perfectionnent encore. Or, ils coûtent cher à la Pologne, qui, en les subventionnant, ne travaille pas pour elle seule. Il serait donc indispensable que la Société des nations fût en mesure de fournir jusqu'à la fin la précieuse contribution qu'elle apporte à cette œuvre de préservation générale, et que l'on s'intéressât de plus en plus, en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, à l'œuvre de défense journalière qui se poursuit à Baranowitchi et à Rowno.

J. LEJARS.

## Vers le prochain Congrès d'Éducation familiale.

Au printemps de 1922 se tiendra à Paris un Congrès d'éducation familiale, pour lequel le plus large appel a été adressé aux personnes, aux collectivités, et aux œuvres qui s'occupent de l'enfance. Le but de ces réunions périodiques — deux congrès internationaux avaient précédé celui-ci — est de rechercher, d'améliorer et de répandre les meilleures méthodes d'éducation physique, intellectuelle et morale les propres à donner à l'enfant la formation la plus complète et la mieux adaptée à la vie moderne. Ces patients et studieux efforts méritent de retenir l'attention de tous ceux qui considèrent l'avenir de la famille comme un des plus graves problèmes auquel chaque génération ait à faire face.

Le programme du Congrès d'éducation familiale nous paraît donc de nature à intéresser nos lectrices. Très vaste, et cependant suffisamment précis, ce qui était difficile à réaliser, il paraît à ce point de vue marquer un réel progrès sur celui des réunions précédentes, auxquelles on pouvait reprocher une certaine confusion dans le groupement des sujets étudiés. Six sections embrassent toutes les questions susceptibles d'intéresser un éducateur soucieux de bien remplir sa tâche. La première, et ce n'est que justice, est entièrement consacrée aux idées générales, à ce que nous appellerions plus volontiers les principes, car, ainsi que toutes les autres sciences, celle de l'éducation a ses lois générales, que l'on ne peut méconnaître ou enfreindre sans dommage.

« OEuvre de patience, d'autorité, de respect », a-t-on dit (1); elle n'est possible et efficace que si, à la docilité confiante de l'enfant répond, de la part de l'éducateur, le respect de l'intelligence, de la volonté et de la vocation du jeune être qui lui est confié.

Notre époque, éprise de résultats tangibles et curieuse de faits, impuissante d'ailleurs à obtenir l'adhésion de tous les esprits à une discipline morale unique, néglige trop souvent ces questions de principe, base nécessaire de toute action durable; aussi les organisateurs du Congrès ont-ils été heureusement inspirés en les mettant en tête de leur ordre du jour, en invitant, par exemple, leurs adhérents à rechercher les obstacles qu'une éducation saine et droite rencontre aujourd'hui sur sa route, à étudier la crise, hélas! trop visible de l'autorité familiale et les remèdes propres à y mettre fin. Parallèlement, une étude sur l'éducation française à travers les siècles jettera, on peut l'espérer, de vives et encourageantes lueurs sur un problème passionnant, l'adaptation d'une certaine forme d'éducation à un pays, à une race déterminée. Chaque peuple doit, en effet, avoir une éducation type qui convienne particulièrement à son tempérament, à ses

(1) Mgr DUPANLOUP : *De l'éducation* (tome I).

qualités natives, comme le lait maternel à l'enfant, éducation qui peut, d'ailleurs, progresser ou déchoir selon les temps et les circonstances.

L'étude scientifique de l'enfance fera l'objet des travaux de la deuxième section : exposé des différents systèmes d'éducation, étude de la physiologie et de la psychologie de l'enfant, naissance des habitudes, examen du douloureux problème que pose l'enfance anormale dans une civilisation dont la complexité multiplie les tares. Ces sujets, par leur nature, appellent des spécialistes. Leur intérêt n'en sera pas moins vif pour les familles qui ignorent trop généralement les travaux des J. Sully, B. Pérez, Queyrat, J. de La Vayssière et autres savants distingués. L'étude scientifique de l'enfance a aujourd'hui ses maîtres. Si passionnante qu'elle soit en elle-même, la mère de famille, et on ne saurait l'en blâmer, l'envisagera surtout comme un moyen d'atteindre son but plutôt qu'une fin en soi. A quoi lui servirait-il, en effet, d'être minutieusement documentée sur l'âge où apparaît la parole, sur le stade du marcheur ou du questionneur, si elle ne parvenait à faire du joyeux gamin qui gambade autour d'elle, de la fillette qui se réfugie sur ses genoux, un honnête et brave garçon, une femme droite et courageuse.

L'effort le plus sérieux du Congrès porte donc, comme il convient, sur l'éducation familiale, soit que celle-ci agisse seule, soit qu'elle collabore étroitement avec l'école. C'est peut-être la partie la plus vivante du travail entrepris, car elle comprend les questions les plus diverses et les plus variées. Il s'agit de combiner dans un harmonieux équilibre l'éducation physique avec l'éducation de la volonté et du caractère, de faire naître et de développer le sentiment de la discipline et de la responsabilité, l'initiative et le courage personnels, toutes qualités qui ne sont, en quelque sorte, que la volonté en action, et de se servir, pour atteindre ce but, des menues tâches et des humbles devoirs de l'existence quotidienne. L'enfant fait ainsi, en même temps, l'apprentissage de la vie.

Félicitons également les organisateurs d'avoir fait une place à l'éducation du sentiment de l'honneur et du sentiment religieux, de la loyauté, de la conscience, forces spirituelles précieuses, indispensables pour élever l'homme au-dessus de la vie matérielle, que nos difficultés d'après-guerre rendent plus pesante encore, et lui permettre de se réaliser magnifiquement.

Dans un ordre d'idées moins élevé, mais très suggestif encore, nous trouvons, au programme, l'organisation et l'emploi des loisirs, question délicate, épineuse souvent, qui prend plus d'importance à mesure que l'enfant grandit et échappe davantage à la douce influence du foyer. La qualité du plaisir préféré jette un jour révélateur sur la nature et le caractère. Qu'il s'agisse des lectures, du choix des camarades, de l'emploi des vacances, que de mères seront heureuses d'être guidées dans leur recherche anxieuse du mieux; ou, tout au moins, de pouvoir comparer leur propre expérience à celle d'autrui.

Etudier soigneusement les aptitudes de l'enfant en vue de sa future carrière n'est pas moins utile. Nous sommes à une époque où tout est précieux, parce que tout est rare : le temps, l'effort, l'argent. Une erreur d'ai-

guillage dans l'organisation de la vie se paye par de longues souffrances, des années de médiocrité, l'impossibilité même d'arriver au but que l'on s'était fixé dans un moment d'enthousiasme. Quel précieux privilège, au contraire, que d'être bien adapté à la carrière choisie, d'avoir non seulement les dons intellectuels, mais les qualités physiques nécessaires pour y réussir : endurance, acuité des sens, force musculaire même, qui facilitent la tâche de chaque jour et font de son accomplissement presque un plaisir.

Faire naître une vocation chez un petit enfant est chose relativement facile, lorsque la tendre sollicitude de la mère, informée de bonne heure du tempérament, des goûts, des préférences secrètes de son fils, sait lui montrer sa véritable voie. La maîtrise de certaines familles dans la profession choisie s'expliquait jadis par ce fait que, de génération en génération, le fils succédait au père, ajoutant au patrimoine intellectuel de la race les fruits d'une expérience séculaire, appuyée par d'innombrables méditations sur les mêmes thèmes. Dès l'enfance, le jeune homme apprenait son futur métier. Une telle continuité dans l'effort n'est sans doute plus possible dans notre société instable et compliquée : trop de causes déracinent les familles et écartent fort légitimement, quelquefois, les fils du chemin suivi par leurs ascendants. Raison de plus pour suppléer, par une étude attentive, à l'action lente et formatrice du temps.

Très variés, on le voit, sont les sujets d'études inscrits au programme du Congrès. Ajoutons encore que les organisateurs n'ont pas reculé devant le travail ingrat d'une section de documentation : bibliographie, tracts, expositions de tableaux de revues et de documents pédagogiques fourniront un précieux instrument de travail aux spécialistes de l'éducation, dont le premier devoir est d'être bien informé. Souhaitons donc plein succès au Congrès d'éducation familiale; il aura travaillé pour le pays en travaillant pour la famille; il aura montré, au lendemain du drame le plus poignant et le plus douloureux, l'incomparable fécondité spirituelle d'une race à laquelle les pères et les fils sont également fiers d'appartenir.

B. K.

### Chronique des Croix-Rouges.

A une époque où l'Europe est épuisée par la guerre, et où les nations sont encore pour un grand nombre à peine sorties des crises intérieures les plus graves, il n'est pas étonnant de voir la Croix-Rouge prendre le premier rang dans l'œuvre de secours. Et qui donc a besoin d'être secouru? Les affamés, les enfants, victimes innocentes des cataclysmes qu'ils subissent.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, du 15 novembre dernier nous donne des détails nouveaux sur l'œuvre accomplie pour le sauvetage des uns et des autres.

Il y a environ cinq mois, l'opinion publique fut mise en émoi par l'appel de la Russie affamée. Aussitôt, les Croix-Rouges et des délégués de plusieurs gouvernements s'assemblèrent à Genève (15-16 août), tandis que le gouvernement français, devançant la convention de la commission mixte du Comité international de la Croix-Rouge, portait la question à l'ordre du jour du Conseil suprême. Aujourd'hui, malgré les oppositions et les lenteurs (dont le gouvernement russe lui-même a été, en partie, responsable du fait de son incompréhension au moins apparente des motifs qui poussaient certains à demander des garanties), un concours énorme de bonnes volontés est en action. Sans doute, la méfiance de quelques-uns, l'incontestable gêne financière de plusieurs autres, ont été un obstacle à la charité que tous veulent mais ne peuvent manifester avec l'ampleur souhaitable. M. Nansen, n'a pu, en effet, réunir encore les quelques millions de livres sterling qu'il demandait. On aurait pu, peut-être, éviter la catastrophe, mais il est bien tard maintenant, et l'on craint que 5 millions d'hommes ne viennent à mourir parce qu'on ne pourra rien faire à temps pour les sauver.

Devant ce drame terrible, il est juste de rappeler la déclaration généreuse du président de la Croix-Rouge italienne, disant « qu'il fallait à tout prix constituer un fonds international de secours, et inviter les Etats à se réunir dans une troisième Convention de Genève pour envisager les moyens de préparer une organisation de secours aux peuples qui seront frappés de calamités ». « M. Ciruolo entrevoyait la création d'une caisse internationale de secours qui serait alimentée, en même temps, par les budgets des différents Etats et par une taxe individuelle obligatoire pour chaque citoyen de chaque Etat. »

La dixième conférence internationale de la Croix-Rouge a d'ailleurs émis un vœu en ce sens. Mais ce vœu est demeuré jusqu'ici lettre morte, tandis que, quelques semaines après qu'il était formulé, la grande catastrophe russe était prévue, annoncée et paraissait surprendre le monde qui ne croyait pas si proche le jour où le bien-fondé d'un tel vœu serait démontré.

Et, certes, la calamité dépasse ce qu'on peut imaginer, quand on songe à l'effort accompli :

La Croix-Rouge française a été chargée par le gouvernement de la répartition des 6 millions de francs que celui-ci a consacrés à la Russie affamée.

Le gouvernement suisse a donné 100.000 francs, et la Croix-Rouge de ce pays organise une mission médicale et assure le fonctionnement d'un hôpital.

La Croix-Rouge américaine et l'American Relief Association apportent 3.600.000 dollars. Cette dernière se propose de nourrir 1 million d'enfants.

L'Union internationale de secours aux enfants et la Société des Amis se sont spécialisées dans les secours alimentaires.

Le Saint-Siège a remis à M. Nansen 1 million de livres.

Les syndicats ouvriers affiliés à l'Internationale d'Amsterdam ont

réuni 25 millions de marks, dont 2 millions seraient jusqu'ici affectés (produits pharmaceutiques).

La Croix-Rouge esthonienne a envoyé 16 wagons de vivres; l'allemande, des médicaments, sérums et matériel de laboratoire; la norvégienne, des vivres et le gouvernement norvégien apporte 1 million de couronnes.

La Suède, la Bulgarie, la Hollande, la Tchéco-Slovaquie ont fait de généreux efforts. Dans ce dernier pays, la section junior de la Croix-Rouge s'est chargée spécialement des enfants russes. L'Angleterre, enfin, dont l'œuvre n'est pas encore connue, semble devoir apporter un concours considérable.

Cet élan général vers la Russie, que tous les peuples d'Europe (ou presque) aiment peu, semble avoir détourné totalement l'attention d'un autre peuple aimable, artiste, instruit, et peut-être le moins mauvais de nos ennemis d'hier. Je veux parler de l'Autriche. A Vienne, où la vie de l'Autriche paraît s'être concentrée, la misère s'aggrave avec une rapidité effroyable. Aucune fortune ne résiste plus à l'accroissement du prix de la vie. Ceux qui ne touchent pas des salaires ne peuvent plus subsister, alors que les salariés gagnant 40.000 à 60.000 couronnes par mois surviennent avec peine à leurs besoins.

L'Autriche, avec ses nouvelles frontières, est incapable de produire ses aliments. L'émission nécessaire de papier a passé de 12 millions, en janvier 1920, à 70 milliards, en octobre 1921; en même temps, le change passait de 965 couronnes pour un dollar, à 3.000 couronnes. Du 1<sup>er</sup> au 26 octobre, il passait de 3.000 à 4.500 couronnes.

La détresse, on le conçoit sans peine, est grande, surtout pour l'élite intellectuelle, et le petit rentier. Pour eux, c'est la misère et la mort. Pour ceux qui reçoivent des salaires, il est permis de se demander ce qu'ils feront quand leurs employeurs ne pourront plus les garder, faute d'être en situation de les payer.

Les hôpitaux et les œuvres d'assistance et de charité ne peuvent plus subsister, malgré les dons énormes qu'on leur fait, car la dépréciation de la couronne diminue chaque jour le pouvoir d'achat des sommes réunies.

Et voici, en plus, l'hiver, et l'hiver rigoureux.

Comme on comprend l'appel angoissé du délégué du Comité international à Vienne, du 9 septembre, qu'il faut lire dans la *Revue internationale* (page 1111). L'hiver 1918 avait été terrible, celui-ci sera pire. Les énergies ne sont pourtant pas abattues; on espère encore un secours. Faudra-t-il que la fraternité des peuples cesse d'exister en actes quand celui qui tombe de misère et de faim est un petit peuple que personne ne craint? L'Autriche mérite au moins autant que la Russie d'être secourue, et l'on pourrait parler de la faillite de la charité universelle, si celle-ci était influencée par les intérêts diplomatiques ou ceux de la haute finance. Heureusement, la Croix-Rouge veille comme toujours; elle a signalé la détresse de Vienne, elle est donc en voie de la secourir.

× ×

Je ne saurais passer sous silence un article de O. von Meyenburg (1), sur l'OEuvre suisse *Pro Juventute*. Cet article, malheureusement, ne peut intéresser que ceux qui sont déjà bien documentés sur cette œuvre, dont le but est de favoriser toutes les initiatives s'occupant de l'enfance, depuis, j'ose dire, avant sa naissance, jusqu'à son adolescence et son établissement. On y trouvera surtout l'exposé des méthodes employées par *Pro Juventute* pour assurer ses besoins financiers. Elle a eu le privilège unique, je crois, jusqu'à ce jour, de posséder, chaque année, des timbres-poste avec vignettes de son choix, fournis par l'administration postale fédérale, valides pendant cinq mois, et se vendant avec une surtaxe dont l'OEuvre profite. Ce privilège existe depuis neuf ans. Les Croix-Rouges les plus favorisées par les administrations postales n'ont pas obtenu aussi bien. Le succès de cette méthode a été grandissant d'année en année; son produit brut est passé de 152.276 francs en 1912, à 1 million 067.057 francs en 1920.

Le manque de place ne me laisse pas aujourd'hui le loisir de faire connaître mieux cette OEuvre intéressante. Je compte bien y revenir prochainement.

Docteur H.-M. Fay.

### Causerie médicale.

#### LES VERTUS THÉRAPEUTIQUES DE L'AIL ET DE L'OIGNON.

Personne n'ignore la valeur alimentaire de l'ail et de l'oignon. Mais tout le monde ne sait pas que ces deux plantes, à côté de leurs vertus culinaires, possèdent, dans certaines conditions, un pouvoir thérapeutique et peuvent, en conséquence, être employées comme médicaments.

L'ail était utilisé dans l'ancienne médecine, notamment dans les affections pulmonaires, contre les parasites intestinaux et aussi comme désinfectant des plaies. Son emploi était abandonné, lorsque, récemment, MM. Løper et Debray (2), ont démontré qu'il exerce une action des plus nettes sur la tension artérielle, qu'il abaisse. Il est donc indiqué dans le traitement de l'hypertension.

Cette dernière se traduit généralement par un certain nombre de symptômes (tels que vertiges, insomnies, maux de tête) et peut être mesurée par des appareils spéciaux, d'un usage courant en médecine.

(1) *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 15 novembre 1921 (page 1098).

(2) *Le Progrès Médical*, n° 34, 20 août 1921

Elle se complique fréquemment de troubles circulatoires du côté du cerveau et peut déterminer l'hémorragie cérébrale.

L'hypertension est la résultante du spasme des artérioles. Elle est constamment liée à l'artériosclérose, la goutte et, d'une façon générale, à cette diathèse que le regretté maître Bouchard a dénommée « arthritisme ».

Les intoxications chroniques, parmi lesquelles il faut surtout mentionner celles qui sont dues à l'abus du tabac et des liqueurs alcooliques, jouent aussi un rôle dans sa production. Le traitement médicamenteux doit amener la dilatation des petits vaisseaux, de manière à diminuer la pression sanguine.

MM. Lœper et Debray ont démontré que l'ail possède précisément cette propriété. Elle est d'ailleurs aussi le fait d'une autre plante bien connue, le gui, ainsi que l'ont prouvé les intéressantes recherches du docteur René Gaultier.

Les préparations d'ail sont assez nombreuses : looch huileux, macération, oxymel, essence, teinture. C'est à cette dernière que MM. Lœper et Debray donnent la préférence. Ils administrent la teinture au 5° ou au 10°, à la dose quotidienne, prise en deux fois, de quinze à trente et même quarante gouttes.

Ce traitement ne détermine aucun phénomène secondaire fâcheux. Tout au plus provoque-t-il un peu de rougeur de la face, quelques transpirations et une légère irritation de la gorge; mais ces phénomènes sont le gage de son action vasodilatatrice.

L'inconvénient bien connu de l'ail est l'odeur particulière qu'il communique à l'individu qui l'a ingéré, l'élimination se faisant surtout par la voie pulmonaire; toutefois, la teinture donnerait une odeur infiniment moins forte que la macération d'ail ou l'ail en nature.

L'hypotension obtenue par la médication est assez marquée. Elle se manifeste chez tous les sujets, mais, fait intéressant au point de vue thérapeutique, elle est d'autant plus accentuée que l'hypertension initiale était plus élevée. L'hypotension débute, en général, au bout d'une demi-heure ou trois quarts d'heure et se maintient vingt-quatre heures.

L'oignon était également très usité chez les anciens; il n'est plus guère employé en thérapeutique. Le docteur Trabut (d'Alger), estime que les vertus de cette plante potagère sont méconnues et, dans un récent travail (1), il démontre de nombreux usages que l'on en pourrait faire.

L'oignon supprime la fatigue; cette propriété est bien connue des indigènes algériens. M. Trabut cite, à ce sujet, une anecdote intéressante: « Dans un de mes voyages au Sud constantinois, dit-il, ayant reçu l'hospitalité chez un caïd qui me prodiguait des oignons verts, je l'interro-

(1) « Les mérite de l'oignon » (*Bulletin général de thérapeutique*, octobre 1921).

geais au sujet de son insistance à me faire manger des oignons, il me répondit : je pense que vous êtes fatigué par la marche, mangez des oignons et vous ne serez plus fatigué. »

La sensation de fatigue est causée par l'accumulation, dans l'organisme, de déchets ou de toxines.

L'oignon neutraliserait ces substances nuisibles et favoriserait en même temps leur élimination par les urines.

L'oignon est employé, dans les Indes, en ingestion contre la dysenterie, la malaria, les bronchites, la jaunisse, la dyspepsie et, en applications locales, contre les piqûres de scorpion, les coups de soleil, etc.

En Europe, il a été utilisé comme diurétique, avec quelque succès, dans le traitement des hydropisies. La cuisson semble diminuer beaucoup son pouvoir thérapeutique.

L'oignon peut être ingéré en nature ou sous forme de préparations pharmaceutiques : décoction miellée, sirop, etc.

Il est donc à souhaiter, comme le dit M. Trabut, que se généralise la culture de cette plante qui, outre sa valeur alimentaire, constitue un remède salubre.

D<sup>r</sup> Pierre SÉE.

## BIBLIOGRAPHIE

Nous recommandons particulièrement à nos lectrices l'*Almanach du combattant et des victimes de la guerre*.

Placé sous le patronage effectif de toutes les Associations d'anciens combattants, cet almanach est rédigé exclusivement par des écrivains et des artistes qui ont fait la guerre : Binet-Valmer, Pierre Benoit, Roland d'Orgelès, J.-J. Tharaud, Pierre Mac-Orlan, etc., etc...

Il contient toute sorte de renseignements utiles, et, notamment, une notice détaillée sur la *Croix-Rouge française*, des contes, des fantaisies, des dessins, etc., etc...

Prix de l'*Almanach* : 5 francs à partir de cinq exemplaires; au-dessous de ce chiffre, prière d'ajouter 0 fr. 50 pour les frais d'envoi.

Des réductions seront consenties pour les commandes importantes. Prière d'écrire à M. Jacques Péricard, rédacteur en chef, 190, boulevard Haussmann, Paris.

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS, 124, BOULEV. ST-GERMAIN, ET LIMOGES. — IMP. MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE ET C<sup>ie</sup>.

## U. F. F.

---

---

L'UNION des FEMMES de FRANCE se compose de membres titulaires, associés, adhérents et auxiliaires.

La cotisation annuelle minimum est de 10 fr. pour les membres titulaires et associés. Les hommes ne peuvent être que membres associés.

La cotisation est de 5 fr. pour les membres adhérents (hommes et femmes.)

Le rachat de la cotisation peut être effectué moyennant un versement minimum de 200 fr. pour les membres titulaires et associés et de 100 fr. pour les membres adhérents.

Un versement minimum de 1.000 fr. confère le titre de membre bienfaiteur.

L'Œuvre, étant reconnue d'utilité publique, est susceptible de recevoir des dons et des legs.

Les noms des donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres perpétuels sont affichés dans la Salle des Conférences.

---

---

**Prix de l'abonnement : 5 fr. par an**